



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2017-01 du 03 Janvier 2017

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de désigner l'année 2017,

Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde,

Â

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénonan, par la grâce de Dieu, d'écrite et d'écritons :

Â

Â

Article premier

Â

Â

L'année 2017 est désignée «l'Année de la Cime ou de l'Abîme»

Â

Â

Â

Frank-Marc 1er

Imperator et Rex

Â